

Département de l'Isère
Canton de l'Oisans
Commune LES DEUX ALPES

DELIBERATION N° 2023-118

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 31 mai à 18h,

Le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 26 mai 2023, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de M. Christophe AUBERT.

Etaient présents en séance : Christophe AUBERT, maire,
Eric GRAVIER, Agnès ARGENTIER, Françoise MOREAU, adjoints,
Pierre BALME, maire délégué de Venosc.
Marie-Hélène COING, maire déléguée de Mont de Lans.
Laurent GIRAUD, Anne MILLET, Enrica TASSO, Céline VALETTE, Fabien VEYRAT, Hervé LESCURE, conseillers municipaux.

Etait absente : Marion ROLLAND.

Etaient représentés dans le cadre d'une procuration :

Jean-Luc BISI donne pouvoir à Agnès ARGENTIER
Stéphane VAISSIERES donne pouvoir à Christophe AUBERT

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT), il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance pris au sein du conseil : Marie-Hélène COING et Hervé LESCURE ayant obtenu la majorité des suffrages, ont été désignés pour remplir ces fonctions qu'ils ont acceptées et conformément à l'article L.2121-18 du même code, la séance a été publique.

FINANCES LOCALES – 7.2.3 - Tarification

OBJET : Actualisation des tarifs municipaux

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29 ;
VU les annexes ci-jointes détaillant l'ensemble des tarifs ;

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de regrouper toutes les tarifications d'usage ou de fréquentation des services publics rendus aux usagers sur un document unique.

Il est par ailleurs précisé qu'une revalorisation de l'ensemble des tarifs n'est pas envisagée et que les augmentations proposées sont limitées.

Les nouveaux tarifs soumis à l'avis du conseil municipal sont détaillés dans les annexes ci-jointes, sous les onglets suivants :

- Administration générale : locations des salles municipales, reproduction des documents,
- Police municipale : occupation du domaine public, abonnements parking Les Deux Alpes-Venosc,
- Enfance et Jeunesse : périscolaires, ALSH, multi-accueil vacanciers,
- Structures aquatiques : piscines,
- Activités culturelles : café musée Chasal Lento, bibliothèque, médiathèque, concerts,
- Ecole de musique,
- Palais des sports.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et après que Monsieur le maire ait demandé à chaque conseiller de se prononcer pour ou contre la délibération soumise au vote ou à s'abstenir, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **FIXE** à compter du 1^{er} juin 2023, la tarification des services municipaux telle qu'elle a été présentée en séance,
- **DIT** que les recettes correspondantes seront imputées au budget communal,
- **DONNE** tout pouvoir au maire ou à son délégué à l'effet de signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,
Le maire, Christophe AUBERT



commune LES DEUX ALPES
ADMINISTRATION GENERALE

locations salles municipales

salle polyvalente (commune déléguée de Mont de Lans)			
caution	périodicité	tarifs résidents	tarifs non résidents
200 €	journée	86 €	107 €
200 €	demi-journée	48 €	58 €
200 €	heure	10 €	

salle polyvalente (commune déléguée de Venosc)		
SALLE DU HAUT		
résidents	salle sonorisée	200 €
résidents	salle sonorisée et cuisine	250 €
non résidents et autres preneurs privés	salle sonorisée	400 €
non résidents et autres preneurs privés	salle sonorisée et cuisine	450 €
SALLE DU BAS		
résidents		100 €
non résidents et autres preneurs privés		150 €
SALLES DU HAUT ET DU BAS		
résidents		300 €
non résidents et autres preneurs privés		550 €

LES DEUX ALPES				
	caution	périodicité	tarifs résidents	tarifs non résidents
Maison de la Montagne	200 €	journée	133 €	160 €
	200 €	demi-journée	80 €	95 €
salle RDC mairie	200 €	journée	156 €	187 €
	200 €	demi-journée	87 €	104 €
expositions et manifestations commerciales	200 €	journée	235 €	282 €
	200 €	demi-journée	131 €	157 €
salle place Alpe de Venosc		demi-journée		pour usage professionnel : 80 €
		demi-journée		pour usage privé : 50 €
Matériel divers	caution	périodicité	tarifs résidents	tarifs non résidents
vidéoprojecteur	300 €	journée	32 €	38 €
écran	300 €	journée	32 €	38 €
vidéoprojecteur et écran	600 €	journée	64 €	77 €

Les tarifs résidents sont réservés aux demandeurs qui possèdent une résidence pour laquelle ils acquittent une taxe d'habitation

La commune accorde la gratuité des salles aux associations communales pour des activités non commerciales et aux partis politiques qui en font la demande

droits de reproduction des photocopies demandées par des usagers ou des associations	
copie format A4 noir et blanc	0,50 € la copie
copie format A3 noir et blanc	1 € la copie
copie format A4 couleur	1 € la copie
copie format A3 couleur	2 € la copie

Divers	
locaux POINT I : Ecole du ski Français	4702 €/an
locaux POINT I : SATA Group	4702 €/an
structure artificielle d'escalade extérieure	500 €/saison estivale



commune LES DEUX ALPES
occupation du domaine public

redevance de voirie	type d'installation	tarif (LES DEUX ALPES)
	terrasse devant café, restaurant à ciel ouvert, activité commerciale (manège enfantin)	7 €/m ² /mois
	terrasse fermée d'un débit de boissons et d'un restaurant	15 €/m ² /mois
	camion outillage, vente au débailage, brocante, vide-grenier	3 € le mètre linéaire
	scènes, chapiteaux, tentes et structures cirque (forfait journalier avec eau et électricité)	3 € le mètre linéaire 60 €

redevance hors voirie (bas des pistes)	3,50 €
--	--------

tarif de stationnement pour la zone de parking payant du centre de la station du 1er décembre au 30 avril
les horaires de stationnement sont fixés de 8h à 18h

durée du stationnement	tarif
2h	3 €
3h	5 €
4 h	7 €
5 h	9 €
6h	11 €
7 h	13 €
5h	15 €
9h	17 €
10h	25 €

avec une période de gratuité, fixée à 1h30 en début de stationnement

tarif de l'aire des camping-cars	du 1er janvier au 31 décembre	8 €/véhicule sans eau ni électricité pour 24 h d'occupation
		12 €/véhicule avec accès à l'eau et l'électricité pour 24 h d'occupation

tarif de l'aire de stationnement des saisonniers => => =>
 du 1er janvier au 31 décembre

la location de l'aire est suspendue pour la saison hivernale 2024/2025
 300€/mois/véhicule avec accès à l'eau et l'électricité

droits de place du marché (commune LES DEUX ALPES, communes déléguées Mont de Lans et Venosc)	
commerçants non sédentaires abonnés	1 € le mètre linéaire
commerçants non sédentaires non abonnés	2 € le mètre linéaire

commune LES DEUX ALPES
occupation du domaine public

parking souterrain LES DEUX ALPES -Venosc

durée du stationnement	tarif
1h30	gratuit
1h45	1,00 €
2h	1,20 €
2h15	1,30 €
2h30	1,50 €
2h45	1,80 €
3h	2,00 €
3h15	2,30 €
3h30	2,50 €
3h45	2,80 €
4h	3,00 €
4h15	3,30 €
4h30	3,50 €
4h45	3,80 €
5h	4,00 €
5h15	4,30 €
5h30	4,50 €
5h45	4,80 €
6h	5,00 €
6h15	5,30 €
6h30	5,50 €
6h45	5,80 €
7h	6,00 €
7h15	6,30 €
7h30	6,50 €
7h45	6,80 €
8h	7,00 €
8h15	7,30 €
8h30	7,50 €
8h45	7,80 €
9h	8,00 €
9h15	8,30 €
9h30	8,50 €
9h45	8,80 €
10h	9,00 €

ticket journée	10h - 24h	15 €
forfait	7 jours	50 €
ticket perdu		70 €

abonnement saison hivernale

carte individuelle	300 €
carte supplémentaire (de 11 à 49 cartes)	320 €

abonnement mensuel

	130 €
--	-------

abonnement 7 jours moto

	20 €
--	------

caution par carte

	20 €
--	------

**commune LES DEUX ALPES
ENFANCE et JEUNESSE**

TARIFS PERISCOLAIRES

services Les Deux Alpes - Mont de Lans village - Venosc village

QUOTIENT FAMILIAL	PAUSE MERIDIENNE
0 - 550	3,30 €
551 - 800	3,50 €
801 - 1000	3,90 €
1001 - 1250	4,20 €
1251 - 1400	4,50 €
supérieur à 1401 et/ou sans justificatif QF	4,90 €

QUOTIENT FAMILIAL	PERISCOLAIRE MATIN et SOIR
0 - 550	1 €/heure
551 - 800	1 €/heure
801 - 1000	1 €/heure
1001 - 1250	2€/heure
1251 - 1400	2 €/heure
supérieur à 1401 et/ou sans justificatif QF	2 €/heure

toute absence non justifiée sous 48 h, est facturée

COMMUNE LES DEUX ALPES

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

	tarif journée repas inclus		tarif demi journée repas inclus	tarif demi journée sans repas	camp 3 jours	camp 4 jours
	prix unitaire	forfait 5 jours	prix unitaire	prix unitaire		
Quotient Familial						
0 - 550 €	7 €	31,50 €	5 €	3 €	60 €	80 €
551 € - 800 €	8 €	36 €	6 €	4 €	65 €	86 €
801 € - 1000 €	10 €	45 €	8 €	6 €	70 €	93 €
1001 € - 1250 €	15 €	67,50 €	11 €	9 €	87 €	116 €
1251 € - 1400 €	17 €	76,50 €	14 €	12 €	110 €	146 €
supérieur à 1401 €	20 €	90 €	17 €	14 €	150 €	200 €
Touristes	34 €	153 €	20 €	14 €	300 €	400 €

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le



ID : 038-200064434-20230531-DEL2023118-DE

commune LES DEUX ALPES

multi-accueil vacanciers**tarifs multi-accueil vacanciers**

	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours
journée 8h30 - 17h30	50 €	100 €	147 €	192 €	235 €	270 €
demi-journée 8h30 - 14h	40 €	80 €	117 €	152 €	185 €	210 €
demi-journée sans repas 8h30 - 11h30	25 €	50 €	72 €	92 €	110 €	120 €
demi-journée avec repas 8h30 - 12h30	35 €	70 €	102 €	132 €	160 €	180 €
après-midi 14h - 17h30	30 €	60 €	87 €	112 €	135 €	150 €
accueil après école de ski uniquement 12h30 - 17h30	40 €	80 €	117 €	152 €	185 €	210 €

fourniture de repas pour l'ESF par personne (enfant et adulte)

tarif	11 €
-------	------

y compris la mise à disposition de la salle de restauration, l'usage des commodités et le service

**commune LES DEUX ALPES
STRUCTURES AQUATIQUES**

piscines de Venosc village et du plateau	désignation	tarif
	entrée adulte	4 €
	entrée enfant moins de 13 ans	2 €
	carte 10 entrées adulte	35 €
	carte 10 entrées enfant (moins de 13 ans)	15 €
	carte saison adulte	60 €
	carte saison enfant/adolescent (moins de 13 ans)	30 €
	entrée aux personnes en situation de handicap sur présentation de la carte mobilité inclusion	gratuit
	entrée enfant jusqu'à 4 ans	gratuit
	entrée pour le service jeunesse 2 Alpes	gratuit

Vente de boissons	
thé/café/chocolat	1 €
eau minérale 50 cl	1,50 €
coca cola 33 cl	2 €
Schweppes	2 €
Jus d'oranges 33cl	2 €

vente de biscuits et sandwiches	
chips (sachet 30g)	1 €
Milka BN	3 €
barquette LU	3 €
granola cookie	3 €
sandwich	5 €

vente de glaces	
magnum	3,50 €
cornetto/solero	3 €
calippo cola	2 €
rocket	1 €

Envoyé en préfecture le 07/06/2023

Reçu en préfecture le 07/06/2023

Publié le

ID : 038-200064434-20230531-DEL2023118-DE



café musée CHASAL LENTO (commune déléguée de Mont de Lans)

DIVERS	
Carte postale	0,65 €
Lot de 10 cartes du Chasal Lento	1,00 €
carte postale et enveloppe (à l'unité)	2,50 €
Carte randomisée	1,50 €
Jeu des 7 familles Oisans	2,00 €
Randomisées géologiques	2,00 €
* Gratuit pour les enfants jusqu'à 15 ans	

LIVRETS	
exposition hameaux disparus	2,00 €
histoire de Mont de Lans en BD	2,00 €
Secours extrêmes - homme de l'extrême	2,00 €
Guide de visite Chasal Lento	2,00 €
Livret Mont de Lans (édition années 2000)	2,00 €
Mémoires de guerres	2,00 €

LIVRES	
« Petit atlas des animaux de montagne » de P.J Dubois - 2,50 €	
« Les Clots » : 3,50 €	
« L'Oisans » : 5 €	
« Fruits et plantes sauvages » de H. Hofmann : 7,60 €	
« Fleur des Alpes » de J. Bergeron : 8 €	
« 80 minéraux » de D. Compara : 8 €	
« Champignons collectifs » : 8 €	
« Légendes choisies du pays d'Oisans » : 9,10 €	
« Les colporteurs de l'Oisans » de R.C Muller : 9,10 €	
« Contes et nouvelles de l'Oisans » : 10 €	
« Les derniers guides paysans » de R. Giénat : 15,20 €	
« Gaspard de la Meije » de R. Canac : 15,95 €	
« Ces demoiselles au tableau noir » de R. Canac : 18,30 €	
« Coolidge en Dauphiné » : 19 €	
« Les pionniers de l'or blanc » : 19,99 €	
« Les sanctuaires de l'Oisans » : 22 €	
« Les Ecrivains » : 25 €	

BOISSONS FRAICHES	
Eau minérale	1,50 €
Diabolo	2,30 €

SODAS	
Coca	2,50 €
Coca light/Zero	2,50 €
Perrin	2,50 €
Orangina	2,50 €
Stewppes	2,50 €
Fuzetia	2,50 €
Sprite	2,50 €

JUS DE FRUIT	
Jus d'orange	2,70 €
Jus de pommes	2,70 €
Jus de raisin	3,30 €
Jus de fruits BIO	3,80 €
Stopp au chok	1,80 €

BOISSONS CHAUDES	
Café	1,50 €
Déca	1,50 €
Café crème	1,50 €
Grand café crème	2,70 €
Grand café	2,70 €
espresso	2,50 €
Thé / Infusion	2,80 €
Thé vert BIO à la menthe	2,80 €
Infusion	2,80 €
Chocolat	2,80 €
Vin chaud	3,50 €
café viennois	3,50 €
chocolat viennois	3,50 €

BIBÈRES	
Bière Precision (forte)	5,90 €
Bière Precision (douce)	3,80 €
Bière Precision (balopin)	12,5€
supplément tirap	0,30 €
Paradiné	2,70 €
Bière Goodwin Brewery	3,80 €
Bière de l'Oisans Bio	4,40 €

APERITIFS	
Paris 51 (mompie)	1,60 €
Paris 51 (lentier)	3,00 €
Martin blanc ou rouge	4,00 €
whisky	4,40 €
whisky baby	2,50 €
Kr	3,00 €
glanépi	4,40 €

VINS	
Bouteille 75 cl	15,00 €
Vin blanc	2,80 €
Verre 12,5 cl	15,00 €
Bouteille 75 cl	15,00 €
Vin rosé	2,80 €
Verre 12,5 cl	2,80 €
Bouteille 75 cl	15,00 €
Vin rouge	2,80 €
Verre 12,5 cl	2,80 €

VIENNOISERIE	
croissant et pain au chocolat de jour	1,50 €
croissant et pain au chocolat de la veille	1,00 €
BISCUITERIE CONDITIONNEE	
barre céréales	1,00 €
Sachet individuel	0,70 €
BISCUITS APERITIF	
cacahuètes	1,90 €
chips	0,70 €
GLACES CONDITIONNEES	
glaces litchi et Bio	2,80 €
Crème glacée	2,30 €
sorbet individuel	2,30 €

assiette de TAPAS (soirée)	6,00 €
tarte sucrée	3,30 €
tarte l'ambrosie	4,00 €

Bibliothèque (commune déléguée de Venosc)

cotisation familiale	4,64 €/an
indemnité de retard	0,80 €
pour l'exposition LES COLPORTEURS	

vente de cartes postales et livres	
lot de 10 cartes postales "les colporteurs de l'Oisans"	1 €
supplément par CD-ROM DVD	9 €
"récréations de roses"	30 €

Médiathèque

abonnement familial annuel	18 €
abonnement individuel annuel	13 €
abonnement individuel semainier	11 €
dépôt de garantie	50 €
perte ou détérioration = remboursement au prix d'achat	
supplément par CD-ROM DVD	5 €
vente de livres déclassés : document adulte 3 €, document jeunesse 1 €, revue 0,50 €	

concerts du Palais des sports

plein tarif	15 €
Tarif réduit (étudiants, PMR, chômeurs)	10 €
Tarif famille - 7 parents et enfants)	25 €
enfant de moins de 12 ans	gratuit



Activité : école de musique - chorale

	quotient familial			
	inférieur à 499 €	de 500 € à 999 €	de 1000 € à 1499 €	supérieur à 1500 €
inscription 1er enfant	90 €	92 €	96 €	102 €
inscription 2ème enfant	76 €	78 €	80 €	82 €
inscription 3ème enfant	56 €	57 €	58 €	59 €
forfait cours instrument par élève	90 €	91 €	93 €	99 €
pratique d'un second instrument	67 €	68 €	70 €	74 €
location annuelle d'un instrument la première année d'apprentissage	50 €	50 €	50 €	50 €
location annuelle d'un instrument dès la 2ème année d'apprentissage	205 €	219 €	245 €	256 €
chorale - droit d'inscription	50 €	51 €	52 €	53 €
inscription adulte (+ de 18 ans)	210 €	211 €	213 €	219 €



tarifs de location des salles du palais des sport

	Tarifs sur réservation	Tarifs sur place
Location à l'heure de la salle PINSON	25 EUR	30 EUR
Location à l'heure de l'Espace Pause	25 EUR	30 EUR

Locations limitées à 3H maximum

Les nouveaux tarifs ainsi modifiés se présenteraient ainsi :

(Tous les tarifs sont exprimés en TTC)

GYMNASE

1 h à l'avance	1 h sur place	Demi-journée	Journée	Soirée	Nuit	Journée 24 h (cérémonies, soirées privées)
3h maxi						
25,00	30,00	250,00	550,00	300,00	1 000,00	1 500,00

Nettoyage	Caution	Mise en place légère 1/2 gymnase	Mise en place complète (type concert)
200,00	2500,00	500,00	1 000,00

AMPHITHEATRE

Location 3h	Demi-journée	Journée	Nuit
300,00	750,00	1 200,00	1 000,00
+150.00 (supp sons/lumières)			

SALLE PINSON

1 h à l'avance	1 h sur place	Demi-journée	Journée	Soirée
3h maxi				
25,00	30,00	100,00	180,00	200,00

Nettoyage	Caution
75,00	1000,00

ESPACE PAUSE

1 h à l'avance	1 h sur place	Demi-journée	Journée	Soirée
3h maxi				
25,00	30,00	100,00	180,00	200,00

Nettoyage	Caution
75,00	1000,00

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

-20 % à partir de 4 locations de salles ou créneaux

-30 % si réservation de deux espaces sur les mêmes horaires sur la 2^{ème} salle (la moins chère des deux)

Tarifs doublés un jour férié.